



## **Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

---

### **Avis de Sollicitation à Manifestations d'Interet N°007/ASMI/COMIFAC/SPM/06-2026 pour le recrutement d'un(e) Consultant (e) régional pour appuyer la mise en œuvre du Projet UNEP-WCMC COMIFAC**

#### **1- Contexte**

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une organisation intergouvernementale née de la volonté des Chefs d'Etats d'Afrique centrale. Elle est définie comme unique instance d'orientation, de décision, de suivi, de coordination et d'harmonisation des politiques et initiatives sous-régionales en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale. Elle compte aujourd'hui onze pays membres regorgeant une biodiversité exceptionnelle, un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale. L'Afrique centrale abrite par ailleurs le second bloc continu de forêts denses et humides dans le monde d'une superficie totale d'environ 200 millions ha riches en ressources biologiques et génériques.

Les ressources de la biodiversité et les connaissances traditionnelles qui y sont associées jouent un rôle fondamental dans le développement socio-économique des pays de l'Afrique centrale. Elles constituent un levier essentiel pour la sécurité alimentaire, la régulation climatique et le bien-être des populations locales, notamment celles vivant dans des écosystèmes forestiers riches en biodiversité. Cependant, ces ressources font face à des menaces croissantes, notamment la déforestation, l'exploitation non-durable, le changement climatique et la perte de savoirs traditionnels.

À l'échelle mondiale, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ainsi que ses protocoles additionnels – le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages – définissent un cadre stratégique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. La mise en œuvre efficace de ces instruments internationaux est essentielle pour garantir la préservation et l'utilisation équitable des ressources naturelles.

Suite à la COP 16 de la CDB et en vue de préparer la participation à la réunion du SBSTTA 27, les États membres de la COMIFAC devraient renforcer leurs stratégies pour la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB). Cela implique l'élaboration et l'adoption de plans nationaux actualisés ainsi que la mobilisation de financements pour la mise en œuvre des politiques environnementales.

Dans ce contexte, la COMIFAC a mobilisé le financement auprès UNEP-WCMC pour la mise en œuvre, d'un projet régional couvrant le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad, visant à à renforcer les capacités nationales de suivi de la biodiversité dans quatre pays d'Afrique centrale (Burundi, Cameroun, République Centrafricaine et Tchad) afin d'améliorer la mise en œuvre, le suivi et le rapportage du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB-KM).

Les principaux résultats attendus du projet sont :

- Évaluation des capacités nationales de suivi de la biodiversité ;
- Élaboration de plans nationaux de suivi ;
- Renforcement des capacités et promotion de l'apprentissage entre pairs ;

- Développement de partenariats techniques et institutionnels ;
- Évaluation des systèmes renforcés et élaboration de plans de durabilité ;
- Communication, capitalisation et diffusion des résultats.

Afin d'assurer la coordination technique régionale du projet et l'accompagnement des pays bénéficiaires, la COMIFAC souhaite recruter un Consultant Régional.

## **2- Responsabilités :**

Sous la supervision directe du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, Coordonnateur Technique du projet, et en étroite collaboration avec l'Unité de Coordination du Projet, le Consultant Régional réalisera les tâches suivantes :

### **A. Évaluation des capacités nationales**

- Elaborer les outils méthodologiques régionaux d'évaluation ;
- Appuyer les consultants nationaux dans la conduite des évaluations ;
- Assurer le contrôle qualité des rapports nationaux ;
- Produire un rapport régional de synthèse des capacités nationales de suivi de la biodiversité ;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie régionale de renforcement des capacités.

### **B. Développement des plans nationaux de suivi**

- Fournir un appui technique aux pays dans l'élaboration des plans nationaux de suivi ;
- Veiller à l'alignement des plans nationaux avec le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal ;
- Produire une analyse comparative régionale des systèmes nationaux de suivi.

### **C. Renforcement des capacités**

- Concevoir un programme régional de formation ;
- Développer des modules et supports pédagogiques ;
- Animer ou coanimer les formations régionales ;
- Appuyer l'organisation des ateliers nationaux de formation ;
- Mettre en place et animer une communauté régionale de pratique sur le suivi de la biodiversité.

### **D. Gestion des connaissances et apprentissage régional**

- Faciliter les échanges d'expériences entre pays ;
- Produire des études de cas et notes de bonnes pratiques ;
- Elaborer des guides méthodologiques régionaux ;
- Organiser des webinaires et sessions de partage d'expériences.

### **E. Développement des systèmes d'information**

- Appuyer la conception ou l'amélioration des bases de données et plateformes régionales;
- Promouvoir l'interopérabilité avec les systèmes nationaux ;
- Contribuer à la mise en place de mécanismes de gestion et partage des données.

### **F. Mobilisation des partenariats et des ressources**

- Réaliser une cartographie régionale des partenaires techniques et financiers ;
- Appuyer l'élaboration de notes conceptuelles et propositions de projets ;
- Faciliter les échanges avec les partenaires régionaux et internationaux.

## **G. Communication et visibilité du projet**

- Elaborer la stratégie régionale de communication et de sensibilisation ;
- Préparer des bulletins d'information, fiches techniques et produits de communication ;
- Alimenter régulièrement la page web du projet ;
- Contribuer aux rapports destinés au PNUE-WCMC.

## **H. Suivi-évaluation et rapportage**

- Contribuer à la préparation des rapports semestriels et annuels ;
- Participer aux réunions de coordination du projet ;
- Fournir des avis techniques sur les activités du projet ;
- Assurer le suivi des indicateurs régionaux.

## **3- Qualifications et compétences**

### **c. Compétences techniques :**

#### **Qualifications académiques**

- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en biodiversité, écologie, gestion des ressources naturelles, statistiques environnementales, suivi-évaluation, SIG, sciences de l'environnement ou disciplines connexes ;
- Un doctorat constitue un atout.

#### **Expérience professionnelle**

- Au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente ;
- Expérience avérée dans le suivi de la biodiversité ou des ressources naturelles ;
- Expérience dans la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et du Cadre mondial pour la biodiversité ;
- Expérience dans l'élaboration de SPANB et des rapports nationaux à la CDB ;
- Expérience dans la conduite d'évaluations institutionnelles et de renforcement des capacités ;
- Expérience de travail en Afrique centrale ;
- Expérience avec les organisations régionales ou internationales.

#### **Compétences techniques**

- Maîtrise des indicateurs du Cadre mondial pour la biodiversité ;
- Maîtrise des systèmes de suivi-évaluation ;
- Bonne connaissance des bases de données environnementales ;
- Connaissance des systèmes d'information géographique (SIG) ;
- Bonne capacité d'analyse statistique.

#### **Langues**

- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.

#### **4- Livrables et Indicateurs de Performance**

- **Livrables :**

Le consultant produira notamment :

##### **Livrables de démarrage**

1. Rapport de démarrage assorti d'un plan de travail détaillé.

##### **Livrables techniques**

2. Rapport régional de synthèse des évaluations nationales ;
3. Stratégie régionale de renforcement des capacités ;
4. Programme régional de formation ;
5. Modules de formation et guides méthodologiques ;
6. Cartographie régionale des partenaires ;
7. Portefeuille régional de projets et notes conceptuelles ;
8. Rapports des ateliers régionaux ;
9. Rapports des missions d'appui aux pays ;
10. Études de cas régionales ;
11. Rapports sur la communauté de pratique ;
12. Stratégie de communication du projet ;
13. Bulletins d'information et supports de communication ;
14. Rapport régional sur les leçons apprises ;
15. Contribution aux rapports semestriels et finaux du projet.

- **Indicateurs de performance :**

- Taux de disponibilité du site (en cas d'incidents techniques).
- Nombre d'incidents techniques résolus dans les délais impartis.
- Amélioration du trafic organique du site web.
- Satisfaction des utilisateurs internes concernant la gestion du site et l'accès aux informations.

#### **5- Lieu et durée de la mission**

La mission est prévue pour une durée de 25 mois, étalé sur la période de mise en œuvre du projet de mai 2026 à mars 2030.

Le contrat sera assorti d'évaluations périodiques des performances et pourra être renouvelé annuellement sur la base des résultats obtenus et de la disponibilité des financements.

#### **6- Composition du dossier de candidature**

Les dossiers de candidatures devront comprendre les documents suivants :

- une lettre de motivation signée ;
- un curriculum vitae détaillé et signé, de trois (03) pages maximums comportant au moins trois (03) références ;

- les copies des attestations/certificats de travail ou de consultation justifiant de l'expérience pour les missions similaires effectuées.
- une copie de la carte nationale d'identité ou le passeport valide.

**NB** : les dossiers de candidatures incomplets (ne présentant pas les justificatifs) seront rejetés.

- 7- Les candidatures seront envoyées par mail aux adresses suivantes : [Recrutement@comifac.org](mailto:Recrutement@comifac.org) avec en copie [comifac@comifac.org](mailto:comifac@comifac.org) et [ndongkiki@gmail.com](mailto:ndongkiki@gmail.com) Au plus tard le **30 Juin 2026** à 12 heures précises.

**Le Secrétaire Exécutif**

Dr Herve Martial MAIDOU